

Deux antennes de télécommunication en plus dans le paysage decazevillois

L'élu Vert Jean-Louis Calmettes stigmatise l'installation de ces équipements place Decazes.

■ **Et pendant** qu'un groupe d'habitants d'Auzits continue à se battre becs et ongles pour contrarier l'implantation d'une antenne de télécommunication, on découvre en parcourant le blog internet de Jean-Louis Calmettes, élu Vert de Decazeville, que le paysage decazevillois vient de « s'enrichir » de deux nouveaux équipements du même type.

Comme l'indique l'adjoint à la municipalité, une imposante nacelle a permis aux techniciens d'accéder tout en haut de la façade nord du bâtiment abritant les installations techniques de France-Télécom pour y monter ces deux antennes. L'une est orientée vers la mairie, la zone commerciale du Plateau supérieur et la zone du Centre ; l'autre est dirigée vers l'immeuble HLM des Casernes et Maison petit enfance. Ces deux-là viennent se rajouter à d'autres antennes déjà installées sur le toit de ce même



Les antennes ont pris place sur le toit du central France Télécom.

central, et sont configurées pour les technologies dites « UMTS » (1 800 Mhz-41 V/m) et « 3G » (2 100 Mhz-61 V/m).

Même s'il reconnaît lui-même user d'un téléphone portable et la nécessité de voir installer pareilles antennes, Jean-Louis Cal-

mettes demande simplement que soit « appliqué le principe de précaution. En attendant d'en savoir un peu plus sur les effets des rayonnements électromagnétiques de ces antennes, on doit donc limiter leur puissance à 0,6 V/m; soit en fait 100 fois moins que celles installées actuellement pour la 3G. Tout comme on doit agir sur la puissance des appareils téléphoniques, comme cela se fait déjà dans de nombreux pays européens. »

Ainsi mis devant le fait accompli, l'élu Vert rappelle au passage qu'il fut « bien seul pour s'opposer à l'installation de ces antennes, la plupart de mes collègues élus ne m'ayant pas suivi et les riverains n'ont pas non plus beaucoup réagi. Mais cela ne m'empêchera pas de poursuivre ce combat, à Decazeville, à Auzits et ailleurs », conclut Jean-Louis Calmettes.